

COMPTE RENDU
Du CONSEIL MUNICIPAL
Du vendredi 5 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le cinq décembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de CARNAS, se sont réunis en mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 27 novembre 2025.

Étaient présents : Joël ROUDIL, Rolland DUBOIS, Bernard LEVY, Virginie STEFFEN, Anthony MEURICE, Frédéric LEDENT, Julie LESUEUR

Étaient absents : Hervé LECLAIR, Benoît BOURGEOIS (procuration à Joël ROUDIL), Pascale DUFOUR

Secrétaire de séance : Anthony MEURICE,

ORDRE DU JOUR :1 délibérations, questions diverses

Le compte-rendu du conseil municipal du 26/09/2025 a été approuvé à l'unanimité.

évo project

1-délibération décision modificative n°2 sur le budget Commune

Monsieur le Maire expose :

Qu'il est nécessaire de faire une révision de crédit pour clore le budget, pour cela il faut transférer des crédits du compte entretien et réparation sur voies et réseau pour alimenter les comptes de charges de sécurité sociale et le compte d'autres contributions obligatoires.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur

Et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

-D'approuver la décision modificative n°2 pour les transferts de crédits

Vote pour 8(7+1)

Questions diverses

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes se réunira le 11 décembre 2025.

Il est évoqué le projet de « banc de l'amitié » ainsi que l'entretien du city-stade.

Incivilités

Signalement d'incivilités sur la commune.

Deux lampadaires cassés situés place des Érables doivent être remplacés par des éclairages LED.

Il est proposé de faire une mention dans le bulletin "Le Carnassois" afin de sensibiliser la population.

Éclairage et décorations de Noël

L'éclairage de Noël sera mis en service le 12 décembre 2025.

Il est prévu d'installer des décorations avec des sapins.

Voirie – Carrefour du Mas de Mège

Une discussion a lieu concernant le carrefour du Mas de Mège (sécurité, circulation, aménagements possibles).

Des réflexions complémentaires devront être menées avant toute décision.

Vœux de la municipalité

La cérémonie des vœux de la municipalité est fixée au 24 janvier 2026.

Histoire de Carnas

Organisation d'une conférence sur l'histoire de Carnas.

Problème de fibre à Monteils

Il est signalé un problème de fibre sur le secteur de Monteils, la liaison n'étant toujours pas rétablie.

Suite à des dégradations constatées, une demande d'installation d'une caméra de vidéoprotection est formulée.

Démission

Le Conseil Municipal prend acte de la démission de Julie Lesueur.

Sa lettre de démission est annexée au présent compte rendu.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, M. le Maire lève la séance à 19h30.

Joël ROUDIL,
Maire



Julie LESUEUR
287 rue du Pas
30260 – CARNAS
Email : Julie.lesueur@live.fr
Tel : 06 13 37 97 43

Monsieur le Maire, Joël ROUDIL
Mairie de Carnas
Route de Saint-Bauzille
30260 – CARNAS

Date : 05/12/2025

Objet : Démission de mon mandat de conseillère municipale

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Par cette lettre, je vous informe de ma décision de démissionner de mon mandat de conseillère municipale.

Cette décision, mûrement réfléchie, n'est ni liée à ma situation personnelle, ni à une quelconque ambition politique. Elle répond à la nécessité d'être en cohérence avec mes convictions et ma conception de l'engagement public au service de l'intérêt général.

Cette décision est motivée par un profond désaccord avec les conditions de fonctionnement du conseil municipal depuis le début du mandat, que j'estime être entaché par des dysfonctionnements importants tels que :

- Un manque de transparence, notamment dans l'absence d'envoi préalable aux conseillers des documents essentiels à la prise de décision sur des projets d'envergure ou dans la présentation incomplète ou tardive de ces documents en séance ;
- Une distorsion répétée entre ce qui peut être dit et ce qui est réellement mis en œuvre. Certaines informations semblent également avoir été sciemment dissimulées ou discutées en amont avec un cercle restreint de conseillers ;
- Une reconnaissance insuffisante ou inexistante des véritables porteurs de projets municipaux : bien souvent, ce sont les conseillers eux-mêmes qui portent les initiatives, mais elles ont pu être récupérées, ou présentées sous un angle qui ne reflète pas la réalité du travail fourni ;
- Une communication municipale contrôlée de manière à masquer certaines réalités induisant un écart parfois conséquent entre la réalité interne du conseil et la vitrine présentée aux habitants.

Par ailleurs, j'ai pu observer que ce contexte a contribué à la division, la démotivation et la perte de confiance entre les membres du conseil. Plusieurs de mes collègues m'ont confié leur souhait de partir avant la fin du mandat, et la grande majorité des membres du conseil ne souhaite pas être reconduite — un indicateur fort à mon sens du malaise qui règne au sein de ce conseil.

Pourtant, je reste convaincue que notre équipe disposait de réelles forces, notamment des compétences variées et complémentaires, ainsi que des histoires et des vécus différents qui auraient pu nourrir des débats riches et constructifs. Je crois fermement que d'autres façons de travailler, plus

collaboratives et plus transparentes, sont non seulement possibles, mais souhaitables aujourd'hui, notamment au regard du contexte politique national et international que nous vivons.

Monsieur le Maire, je tiens toutefois à vous remercier de m'avoir invitée à rejoindre votre liste, ainsi que pour votre implication sur les problématiques opérationnelles de la commune. Ce message n'est pas dirigé contre vous personnellement. Je souhaite simplement que les raisons de mon départ soient dites clairement et ne puissent pas être réécrites ou réinterprétées.

Je remercie aussi tous les membres du Conseil à qui je souhaite une bonne continuation jusqu'à la fin de ce mandat.

Afin de garantir la plus grande transparence de ma démarche, je souhaiterais que la présente lettre soit jointe au procès-verbal du Conseil municipal du 5 décembre 2025.

Je vous remercie également Monsieur le Maire d'accuser réception de cette lettre, et vous prie de bien vouloir en informer les services préfectoraux comme le prévoit la réglementation.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'expression de ma considération distinguée.

Julie LESUEUR

